



Canoë Kayak Club Vichy

www.canoekayakclubvichy.jimdo.com



CHAMPIONNAT REGIONAL SLALOM CANOE KAYAK



VICHY
8 mai 2013
rivière artificielle
PONT DE L'EUROPE



© Juliette



Canoë-Kayak Club Vichy
BP 92617 – 03206 Vichy CEDEX
04 70 96 06 62
c.k.c.vichy@gmail.com



CENTRE FRANCE



Canoë Kayak Club Vichy

www.canoekayakclubvichy.jimdo.com



Championnat Régional Slalom de Vichy

Mercredi 8 mai 2013

Organisation : Canoë Kayak Club de Vichy - Pont de l'Europe - BP 92617- 03206 Vichy

R1 : Raphaël WICHE – 06 30 46 15 56. **Juge arbitre** : M. Dominique Moreno. **Traceur** : Emile Devaux.

Parcours : Rivière artificielle de Vichy- Parcours de classe III – IV, longueur 420m. Débit 8m3/s.

Programme : deux courses de type A (à manche unique).

Démonstration/ouvreurs : merci de nous contacter via c.k.c.vichy@gmail.com pour la gestion des listes d'inscrits.

Modalités et frais d'inscriptions :

- Inscription en ligne sur le site fédéral.
- 5€ (chèque à l'ordre du CKCV)
- clôture des inscriptions vendredi 03 mai 2013 minuit.
- Inscription hors délai : 15 €
- Confirmation et remise des dossards (chèque de caution de 100€ par club), voir plus bas.

Catégories : minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans.

Restauration possible sur place : buvette.

Parking véhicules clubs et compétiteurs gratuit (GPS : 46.141454, 3.404334) :

- Un vaste emplacement sera mis à votre disposition ; il se situera à l'intérieur de l'enceinte du Stade d'Eaux Vives, en amont des bassins d'échauffement et de travail technique (8 portes) ; il sera identifié et délimité ;
- Il est vivement déconseillé de stationner son véhicule le long de la route départementale D6E (<http://goo.gl/maps/UDVzE>), merci.

Page 2/3



Canoë-Kayak Club Vichy
BP 92617 – 03206 Vichy CEDEX
04 70 96 06 62
c.k.c.vichy@gmail.com





Canoë Kayak Club Vichy

www.canoekayakclubvichy.jimdo.com



Déroulé horaire

8h00-10h00 : entraînements sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995 ; <http://www.sportsregions.fr/data/telechargement/16337.pdf>)

8h00- 10h30 : confirmation inscriptions et remise des dossards à l'entrée du club.

10h00 : fin de navigation sur le bassin /montage du bassin. Réunion des juges par le JA et la Responsable des juges.

10h30 : mise en place des juges

10h40 : début de la démonstration du parcours.

11h00 : début **course 1.**

Ordre = K1 H, K1 D, C1H, C2. Intervalle entre chaque concurrent = 45"

13h00 : début **course 2**

15h30 : **Résultats**

Aspects réglementaires de la compétition (règlement Slalom FFCK) :

- *En référence à l'article RP 40 du Règlement particulier 2012, pour cette compétition, l'organisateur préconise fortement le port de chaussons, et d'équiper les bateaux de moyens de flottabilité.*
- Fourniture de juges conformément au règlement (article RP 20).
- Sécurité et conformité du matériel.
- Pagaie Verte Eau Vive (articles RG 31 et RG 45).
- Licences en cours de validité dans le club participant (article RP65)
- Certificat médical en règle (article RG 46).

(*) L'organisation se réserve le droit de modifier le programme en fonction des conditions météorologiques, du nombre de compétiteurs...

Le CKCV vous souhaite un agréable week-end de compétition.

Page 3/3



Canoë-Kayak Club Vichy
BP 92617 – 03206 Vichy CEDEX
04 70 96 06 62
c.k.c.vichy@gmail.com

